

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**30 JUIN 2025**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 30 juin 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillères:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présent (s):  
Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
Maître Claude Gilbert, Greffier  
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Seize (16) personnes y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 30 juin 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance ordinaire du 26 mai 2025;
- Séance spéciale du 12 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## **6. Rapport du Maire**

### **a) Rapport du Maire sur la situation financière de la Ville**

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les villes et les municipalités, le maire Masella a déposé un rapport sur les points saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

### **b) Publication du rapport du Maire**

ATTENDU l'article 105.2.2 de la Loi sur les villes et les municipalités exige que le rapport du maire sur la situation financière de la ville soit diffusé sur le territoire de la municipalité de la manière déterminée par le conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que le rapport du Maire sur la situation financière de la ville soit publié sur le site internet du journal The Informer et sur le site web de la ville.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-004

### **c) Rapport mensuel régulier**

M. le Maire Masella a commenté la séance d'information publique du 12 juin, au cours de laquelle des renseignements détaillés ont été présentés et publiés par la suite sur le site Web. Bien que le sujet puisse susciter des réactions vives, les participants ont fait preuve d'écoute respectueuse et ont posé des questions pertinentes, ce qui contribuera à améliorer le projet. Il a ajouté que les conventions collectives avec les cols bleus et les cols blancs seraient adoptées ce soir. Le Maire a remercié toutes les personnes impliquées, des deux côtés de la table des négociations, pour leurs efforts en faveur de ces ententes avantageuses. Il a également mentionné que demain est la fête du Canada et que, selon les conditions météorologiques, les festivités auront lieu demain ou mercredi. Cette année est marquée par un sentiment de fierté canadienne sans précédent. Bien que les raisons sous-jacentes puissent être discutées, le résultat est que les Canadiens ressentent un sentiment d'unité accru. Il s'agit là d'une évolution positive. En conclusion, le Maire a indiqué qu'il n'avait pas encore décidé s'il se représenterait en novembre.

## **7. Rapport des Conseillers**

### **a) Siège Numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

### **b) Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

### **c) Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communication et Environnement (1).

### **d) Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finance, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés

## **8. Première période de questions du public**

À 20h25, M. le Maire a annoncé le début de la première période de question.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre en avance leurs questions concernant tout sujet d'intérêt général au Maire et aux Conseillers.

### **1. Evelyne Pytko**

Elle a remis en question les restrictions municipales concernant l'utilisation des souffleurs de feuilles. Elle a également critiqué le travail des agents de sécurité publique qui n'ont pas réagi lorsqu'il a été constaté, durant le week-end, que la clôture de sécurité entourant l'ancien bâtiment de la Banque Royale (où des travaux en cours) était à terre.

## **2. Joanna Duy**

Elle a demandé des précisions sur les intentions de la Ville concernant une subvention pour une initiative de sécurité routière. Elle a également demandé ce qu'il adviendrait du panneau de signalisation de zone scolaire devant The Easton, qui avait été retiré pendant les travaux.

## **3. Linda Gales**

Elle souhaitait savoir si le projet d'installation de ralentisseurs sur Radcliffe avait progressé. Elle a indiqué que cela permettrait de réduire la circulation et de protéger les riverains.

## **4. Barbara Gales**

Elle a posé une question sur le même sujet, en faisant remarquer que le SPVM a commencé à distribuer des contraventions pour excès de vitesse.

## **5. Victor Gonzalez**

Il a également constaté que la police verbalisait les excès de vitesse sur Radcliffe, Hudson et Edinburgh, mais il a demandé de véritables mesures de modération de la circulation.

## **6. Karen Christensen**

Il a été indiqué que la reconfiguration de Sherbrooke, actuellement en construction à l'intersection de Connaught et Brock Nord, devrait limiter la circulation à deux voies. Ces avancées de trottoir faciliteront la traversée de Sherbrooke pour les piétons, mais, combinées à la restriction proposée sur les virages à gauche à partir de Sherbrooke, elles risquent d'inciter les automobilistes à tourner à gauche à Elmhurst et d'accroître la circulation sur Avon. Elle a demandé si la Ville prévoyait des mesures pour atténuer les répercussions sur les résidents situés au sud des voies ferrées, notamment sur les rues Ballantyne Sud et Brock Sud.

## **7. Jonathan Cha**

Il se demandait si le Conseil était au courant d'un programme du gouvernement du Québec concernant la caractérisation des bâtiments à potentiel patrimonial. Il a communiqué avec le service d'urbanisme à ce sujet.

## **8. Kevin McDonnell**

Il s'est dit préoccupé par la dégradation du trottoir près de chez lui. Chaque passage de la balayeuse municipale aggrave l'érosion. Il souhaite s'assurer que ce problème soit pris en compte lors des travaux routiers prévus cette année.

## **9. Domenica Pulcini**

Elle s'est plainte du déversement constant d'ordures et de déchets devant les commerces situés au sud de Ronald, en venant d'Avon. Ils devraient être avertis et sanctionnés. Ils se plaignent également qu'un commerçant laisse régulièrement ses poubelles et ses bacs de recyclage devant le parc.

## **10. Linda Hammerschmid**

Elle a demandé ce qui était prévu concernant l'entreprise chargée de la collecte des feuilles mortes. Elle a répondu qu'il avait fallu remplacer le loquet trois fois cette année. Elle a demandé si l'entreprise remboursait la municipalité pour chaque loquet manquant. La semaine dernière, elle a non seulement jeté les feuilles, mais aussi le petit bac brun qui les contenait.

## **11. Louis Brinkmeier**

Il a été signalé que la circulation était dense sur Ballantyne Nord aux heures de pointe en semaine en raison des travaux entre Broadway et Westminster sur Sherbrooke, du 7 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il a demandé pourquoi la Ville n'avait pris aucune mesure pour atténuer les répercussions sur la qualité de vie de ses résidents.

## **12. Cyrille Vittecoq**

Il a demandé à la municipalité d'intervenir pour remédier aux embouteillages aux heures de pointe à l'intersection de Westminster, Avon et Eston. Les mesures envisagées comprennent la modification des feux de circulation, le marquage de la zone d'interdiction de stationnement et le renforcement des contrôles policiers.

## **13. Donna McLaughlin**

Elle s'est plainte du faible éclairage sur Ballantyne, au sud d'Avon. Ils ont demandé si les lampadaires allaient être modernisés et si des travaux étaient prévus.

## **14. Franco Forlini**

Il a demandé quelle serait l'augmentation des recettes discales brutes avec le projet Easton, le projet de construction de RBC et la vente du terrain de U-Haul.

**15. Kevin Brothaler**

Il a indiqué qu'à l'intersection de Sherbrooke et Westminster, la Ville prévoit l'installation d'un bac à fleurs du côté est, la suppression du panneau d'arrêt pour la circulation en direction sud et l'absence de terre-plein central. Comme la situation semble toujours dangereuse, il a demandé quelles autres améliorations en matière de sécurité sont prévues. On a ajouté que des avis publics provenant de Montréal, affichés aux alentours de l'usine de traitement des eaux de Sherbrooke, mentionnaient la fermeture de la rue jusqu'à Westminster, mais cela ne semble pas être le cas. Il a demandé si la rue Ballantyne serait fermée à la circulation de transit.

**16. Judy Kennedy**

Elle a demandé s'il était possible d'installer une clôture autour du terrain du centre communautaire où jouent les enfants du camp de jour. Ce terrain est tout près de Westminster. Il suffit qu'un enfant poursuive un ballon jusque dans la rue. Elle a donc demandé s'il serait possible d'installer au moins une clôture de ce côté-ci.

**17. Daniel Boulerice**

Il a demandé si l'expert en vélo de Vélo Québec avait été contacté au sujet de l'étude sur la sécurité à vélo prévue au budget par la Ville, et si l'agglomération avait déjà répondu à la Ville quant au choix de Brock et Ballantyne sur sa feuille de route. Peut-être qu'une autre municipalité de banlieue pourrait conseiller le conseil municipal sur les mesures qu'elle a prises.

**18. Sergio Giacobbe**

Il a été annoncé que la rue Bedbrook, devant le nouveau centre de loisirs, sera complètement fermée à la circulation pendant les quatre prochaines semaines, à compter de la fin de cette semaine. Il a demandé une confirmation et des précisions sur les modalités de ces travaux. Il souhaite savoir comment les résidents sont censés s'organiser pour les mois à venir sans avoir eu le temps de se préparer.

La première période de questions prit fin à 21h10.

**9. Contrats et Greffe**

**a) Règlement sur la gestion des contrats – rapport annuel**

Conformément au septième paragraphe de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les villes et les municipalités, un rapport a été déposé résumant les principaux points concernant l'application du règlement municipal sur la gestion des contrats en 2024.

**10. Administration et finances**

**a) Approbation des déboursés – 24 mai au 27 juin 2025**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 24 mai au 27 juin 2025 totalisant 6,152,589.90 et une masse salariale au montant de 280,983.17 \$ (période 22 à 26) soient approuvées et payées.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-005

**b) Délégation de pouvoirs pour le mois de juin 2025**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvée le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de juin 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-006

**c) Demande d'exonération fiscale – avis à la Commission municipale du Québec (CMQ)**

ATTENDU La Fondation Place Coco est une organisation à but non lucratif qui soutient et gère une école maternelle pour enfants ayant des besoins spéciaux sur le terrain de l'école Elizabeth Ballantyne;

ATTENDU cette organisation, qui est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada, a demandé au CMQ d'être exempté du paiement des taxes foncières;

ATTENDU le CMQ a invité la Ville à donner son avis concernant cette demande;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest appuie la demande présentée par La Fondation Place Coco afin d'être reconnue comme occupante d'un immeuble exonéré d'impôt situé au 263, avenue Percival.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-007

## 11. Service d'urbanisme

### a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 16 juin 2025.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
26-28 Westminster N.	Proposition de nouvelle maçonnerie pour l'extension du bâtiment;
14-16 Westminster N.	Construction de rampes d'accès pour fauteuils roulants et installation de garde-corps sur toutes les entrées de la façade principale du bâtiment;
17 Ballantyne S.	Construction d'un abri de Jardin dans la cour arrière;
136 Sheraton	Remplacement du revêtement de façade principal.

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
43 Curzon	Remplacement de dix-sept fenêtres;

- 4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
43 Curzon	Remplacement de la porte principale;
136 Sheraton	Reconfiguration des escaliers et paliers de l'entrée principale, et Remplacement des rambardes.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-008

### b) Demande de dérogation mineure – 74 Easton

**NOTE** La Conseillère Maria Torres résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal.

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 7 mai 2025, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18 -0005, et la demande suivante de dérogation mineure à la grille de spécifications applicables sous l'article 4.6.3 paragraphes 1 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 74, rue Easton dans la zone RB-7 :

- Normaliser la présence d'une clôture dans la cour avant d'une hauteur supérieur à 0,61 mètre, qui est le maximum autorisé.
- Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-009

## 12. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## 13. Ressources humaines

### a) Convention collective – SCFP (cols bleus)

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les modalités d'une entente de principe pour une nouvelle convention collective négociée avec le Syndicat des Cols Bleus Regroupés de Montréal – SCFP (Section locale 301).
- 2) Que la Directrice Générale soit chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du présent accord de principe avant la signature de ladite convention collective, applicable du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028, sans préjudice de dates différentes pour les dispositions transitoires.
- 3) Que le Maire et la Directrice générale soient autorisés à signer la présente convention collective au nom de la Ville de Montréal-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-010

### b) Convention collective– SFMM (cols blancs)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les modalités d'une entente de principe pour une nouvelle convention collective négociée avec le Syndicat des Fonctionnaires Municipaux de Montréal – SFMM (Section locale 429).
- 2) Que la Directrice Générale soit chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du présent accord de principe avant la signature de ladite convention collective, applicable du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027, sans préjudice de dates différentes pour les dispositions transitoires.
- 3) Que le Maire et la Directrice générale soient autorisés à signer la présente convention collective au nom de la Ville de Montréal-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250630-011

## 14. Nominations

### a) Désignation du Maire suppléant

**NOTE** Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, commençant par le plus récent titulaire, sont Colleen Feeney, Maria Torres, Elizabeth Ulin et Lauren Small-Pennefather.

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Conseillère Lauren Small-Pennefather soit nommée à titre du maire suppléant pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2025.
- 2) Que la Conseillère Lauren Small-Pennefather soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos. Si nécessaire, au Conseil d'agglomération.
- 3) Que cette nomination prenne effet le 1<sup>er</sup> août 2025.

Adoptée à l'unanimité

#20250630-012

**15. Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlement**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h20, aucune autre question n'étant posée,

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne ont également été prises en compte.

Christine Gravel, dont l'enfant est élève à la Royal West Academy, s'est dit préoccupée par la sécurité des piétons aux abords de l'établissement. Elle a demandé au conseil municipal d'installer un panneau piéton clignotant en zigzag au passage piéton d'Ainslie et de Westminster afin de renforcer les mesures de prévention.

**18. Levée de la séance**

À 21h22, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.

#20250630-013

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier Archives-20250630*